



Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 ERNAGE.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOX, Colette & Serge JORIS,

Elisabeth LACROIX, Georgette & Robert NOEL,

Marie Christine SCHÜMMER, Marie Thérèse & Roland THOMAS.

LES INSERTIONS POUR LE PROCHAIN NUMÉRO DOIVENT PARVENIR AVANT LE 20 DU MOIS,
PARAIT LE PREMIER SAMEDI DU MOIS SAUF AU MOIS D'AOUT.





Un pilier s'est effondré.

Jean GRUSELLE, l'un des plus anciens sinon le doyen du village, était l'une des grandes figures de l'association des «3x20», selon l'expression consacrée, car en fait son parcours était déjà très long sur la route des «4x20». Il vient de nous quitter et son départ inattendu «sans faire de bruit, pour ne pas déranger» nous émeut profondément.

Jean était assurément un fervent du couyon ; il ne fait aucun doute que son absence marquera ses partenaires, non seulement à la table mensuelle des «3x20», mais aussi ses amis du dimanche matin à la salle «La Concorde» pour la traditionnelle partie de cartes.

Entre Jean et moi a toujours existé, depuis le temps de ma jeunesse, une souriante complicité qui ne s'est jamais éteinte.

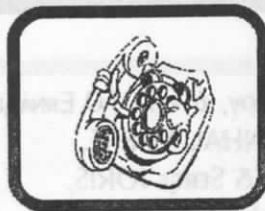
Je m'explique. En ce temps là, le fait - pour un élève du petit séminaire - de se promener avec une jeune fille dans un chemin de campagne à l'abri des regards indiscrets et des «grandes langues» villageoises, était une faute on ne peut plus répréhensible, un «péché mortel» aux yeux de l'abbé NOEL qui exerçait un regard inquisiteur sur le moindre de mes agissements.

Or, ce jour-là, la jeune fille en question et moi-même croisâmes Jean GRUSELLE dans le chemin de campagne. Je pensai : «Cette fois, c'est foutu». Et bien, non ! Jean se tut, l'abbé NOEL n'en sut mot.

J'ai toujours été reconnaissant à Jean de sa discrétion et il en était conscient, comme en a toujours témoigné le généreux sourire dont il me gratifiait chaque fois que nous nous recontrions.

Au revoir, Jean ; tu tiens en mon coeur un coin de privilégié et plus d'un d'entre nous, les anciens, aurons de toi le meilleur souvenir.

Franz LABARRE.



OPERATION 48 81 00

La grande opération de mobilisation philanthropique aura lieu le Week End des 5 et 6 octobre.

Appel est lancé aux jeunes, à raison de deux volontaires par rue, pour la vente des vignettes à Emage.

Merci de faire offre de service à Francine, tél. 61.27.21.



PAROISSE SAINT BARTHELEMY

A l'image de soeur Anne qui ne voit rien venir, on attend en vain l'arrivée de Jean-Luc DEPAIVE. Et bien voilà, ce sera bientôt fait.

Je vous invite à me rencontrer lors de mon arrivée «officielle» à Ernage le dimanche 27 octobre à 10h45 à l'occasion de la messe dominicale.

Je suis aussi très heureux de venir partager au quotidien la vie d'une communauté paroissiale bien dynamique. Je tiens déjà à remercier Etienne ROUSSEAU et Alberto KASANDA pour tout le travail réalisé.

C'est ensemble que nous serons disciples et chrétiens et que nous rendrons présent son Amour et active sa Parole.

J'aménagerai mon bureau dans la première quinzaine du mois d'octobre au presbytère. En attendant mon installation définitive, une permanence y sera assurée le mercredi après-midi de 14 à 18 heures. Un numéro de téléphone vous sera communiqué dès que possible. A bientôt donc.

Jean-Luc DEPAIVE,
Administrateur.



MOBILISATION

Ce n'est plus un secret pour personne, circule dans le village la rumeur selon laquelle aurait vu le jour l'idée de vendre le presbytère au profit de la salle «La Concorde».

Il est vrai que l'incertitude relative au sort prochain de la salle indispose la plupart des Ernageois qui ont à coeur, non seulement tant de souvenirs qui se rattachent à la Concorde, mais l'espoir de pouvoir toujours compter sur cette salle qui fait partie intégrante de la vie du village.

Ne serait-il pas dommage qu'un jour, acquise par quiconque, la salle devienne, par exemple, un simple dépôt de marchandises.

Aux yeux de nombreux Ernageois, la cure ne revêt pas moins d'intérêt. Il ne fait d'abord aucun doute que, s'inspirant de l'engouement général à la recherche de témoignages à protéger de l'oubli, ainsi que le prouve la journée du patrimoine célébrée en grandes pompes un peu partout le dimanche 8 septembre dernier, beaucoup de communes, si elles étaient propriétaires d'un bien tel que le presbytère d'ERNAGE, auraient le souci de le

conserver comme patrimoine d'une valeur esthétique inestimable dans le cadre unique qui en fait la perle du village.

Il est, en effet, pour le moins douteux qu'un nouveau propriétaire de la cure garantisse la préservation d'un tel patrimoine.

Patrimoine esthétique, certes n'oublions cependant pas qu'au même titre que la salle de la Concorde, le presbytère fut et est en voie de rester pour ERNAGE un lieu idéal de rencontre et de vie associative. Que n'ont, en effet, disposé bon nombre d'associations du village, des locaux de la cure, de son jardin surtout pour l'organisation les plus diverses, telles que la kermesse annuelle, les fancy-fair des différentes écoles, les expositions, la plaine de vacances, le terrain de sports (basket-volley) pour les jeunes, ... etc.

Certes, momentanément la cure n'est-elle pas disponible en raison de certaines restaurations, mais la situation n'est que passagère.

En tout état de cause, il ne fait aucun doute qu'au même titre que la salle «La Concorde», que les installations du Rapid Ernageois, que l'école gardienne, que la maison communale, le presbytère fait partie du patrimoine villageois susceptible de ne devoir subir aucun dommage.

Si c'est aussi votre avis, faites-moi le plaisir de me renvoyer la déclaration dont question ci-dessous.

Je vous en remercie vivement par avance.

Baudouin CRABECK

Rue de Noirmont, 53

5030 GEMBLOUX (ERNAGE)

081/612.580

Je soussigné

estime que le presbytère d'ERNAGE ne peut être vendu au profit de la salle «La Concorde», mais que doit être recherché le moyen de préserver les deux concepts en vue du déroulement harmonieux de la vie associative des Ernageois.

Signature.



En direct de

l'ASBL ERNAGE ANIMATION

A l'aube de ce nouvel exercice 95-96 (l'année fiscale de l'ASBL Ernage Animation commence le 1er juillet et se termine le 30 juin), nous souhaitons vous faire part de nos principales ambitions pour la Communauté d'Ernage.

Nos projets !!

La salle 'La Concorde' fait partie de notre action presque quotidienne. Nous sommes entrés dans une phase décisive quant à son futur. L'action de sensibilisation entreprise depuis plus de 18 mois auprès des Autorités Communales porte ses fruits et pourrait déboucher, à terme, sur une reprise de la salle. Rien n'est encore décidé mais cela pourrait se concrétiser rapidement.

L'occupation de la salle bat son plein. Pratiquement tous les week-ends, il y a réservation de la salle soit par des groupements soit à des fins privées. Chaque dimanche matin, la salle ouvre ses portes. La permanence est assurée par chacun des groupements adhérents à l'ASBL mais également par des bénévoles : la performance doit être soulignée. Nous vous attendons tous le dimanche matin !!!

Les manifestations traditionnelles à caractère sportif à la salle sont maintenues et renforcées. L'ASBL Ernage Animation, au nom de tous les groupements adhérents, tient à remercier chaleureusement la Royale Pelote Ernageoise pour le don de matériel qu'elle vient de lui faire. L'ASBL pourra ainsi dès à présent avec ce matériel rencontrer les besoins de différentes disciplines sportives telles la gymnastique, le judo, la danse, etc..

Le 11 octobre prochain se tiendra notre traditionnelle assemblée générale. Cet événement annuel est très important car il traduit la volonté de tous les groupements de persévérer dans notre vie associative au travers de leurs activités propres et des activités de l'ASBL. La participation de chaque groupement est le gage de la continuité et la pérennité : vous êtes tous fidèles au rendez-vous chaque année.

Le programme d'activités des groupements pour l'année 96/97 sera copieux car parsemé d'événements particulièrement marquants. Nous vous en parlerons dans le prochain RNAJOIE.

Nos ressources financières !!

Nos moyens financiers sont actuellement de trois ordres :

- * La Communauté Française nous octroie, sur la base d'un rapport annuel d'activités de tous nos groupements, certains subsides;
- * L'ASBL Ernage Rencontre (Comité des Fêtes) apporte (depuis de nombreuses années) une grande partie de ses bénéfices à l'ASBL Ernage Animation;
- * et enfin nous organisons ponctuellement des manifestations à caractère lucratif.

L'ensemble constitue notre capacité financière pour rencontrer les demandes de subsides émanant des 22 groupements ernageois.

Les besoins financiers pour la gestion de la salle sont actuellement couverts par les recettes. Nous vous ferons rapport à l'Assemblée Générale.

Nos ressources humaines !!

Nos forces sont exclusivement basées sur le bénévolat ce qui fait notre force mais également parfois notre faiblesse. Certains des groupements ont eu à déplorer des lassitudes compréhensibles certes mais survenant au plus mauvais moment. Qu'à cela ne tienne : La capacité de mobilisation des ernageoises et ernageois reste présente et nous en aurons besoin dans les prochaines semaines.

A bientôt

Pour l'ASBL ERNAGE ANIMATION
Jose Kekenbosch, Président



SERVICE DE GARDE D'ENFANTS MALADES A DOMICILE.

Vous avez un enfant entre 3 mois et 12 ans dans l'impossibilité de se rendre à l'école ou à la crèche pour des raisons médicales?

Un nouveau service est à votre disposition.

En effet, les services de gardiennes encadrées de Vie Féminine avec le soutien de la Mutualité Chrétienne ont créé pour la province de Namur un service composé de puéricultrices diplômées pouvant offrir à votre enfant : confort, sécurité et activités tant ludiques qu'éducatives propices à son rétablissement.

Une permanence 24h/24h est assurée et une pré-inscription familiale est vivement souhaitée.

Avec un certificat médical et un simple coup de téléphone, une puéricultrice peut se rendre à votre domicile pour garder vos bambins de 6h à 20h (11 heures max/jour).

Vous êtes susceptible de faire appel à nous ?

Pour tous renseignements, contactez-nous au

071/74.05.54

081/22.54.03

Tarifs préférentiels aux membres de Vie Féminine.



Chère Amie,

Cher Ami,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre traditionnel dîner annuel qui, cette année, aura lieu le dimanche 6 octobre, à la salle «La Concorde» à Ernage.

Il nous paraît opportun d'attirer votre attention sur le fait que notre dîner n'est pas réservé exclusivement aux personnes du troisième âge, mais également à tous les jeunes de 7 à 97 ans, qui y seront très cordialement accueillis.

Notre dévoué Raymond DECELLE met tout en oeuvre pour nous faire vivre, à cette occasion, une après-midi des plus agréables, à commencer par le

repas consciencieusement élaboré et dont voici le menu, au prix de 650 francs (*).

Apéritif

Assiette norvégienne

Carré de Veau
Champignons à la Crème
Pommes Frites

Dessert

Mokka

Menu enfants : 350 F.

Nous espérons votre réservation, pour le 3 octobre au plus tard,
soit au 61.20.71 de Raymond DECELLE
soit au 61.05.86 de Vital CRABECK.

En cas de difficulté à vous déplacer, n'hésitez surtout pas à nous faire appel, nous viendrons vous chercher.

Nous nous réjouissons par avance de vous retrouver parmi nous, en pleine forme ce 6 octobre. Nous vous en remercions du fond du cœur.

(*) Prix des repas payable à la salle le 6 octobre.

Le président,
V. ADAMS.



Chers amis du Judo,

En ce début de saison sportive, notre section de judo a connu beaucoup de problèmes suite à la récupération des tatamis par l'A.S.B.L. Gembloux-Omnisports.

Grâce à divers soutiens, depuis le 18 septembre, le judo a repris à Ernage. Nous pouvons pratiquer notre sport sur des tatamis d'appoint mais, à partir d'octobre, nous bénéficierons d'une toute nouvelle surface vraiment idéale

pour la pratique d'un bon judo.

Je remercie, bien entendu, tous ceux qui nous ont aidés et aussi tous les sportifs et leurs parents qui ont fait preuve de beaucoup de patience et qui, tout au long de nos démarches, nous ont encouragés.

C'est avec un immense plaisir que j'ai pu retrouver les fidèles judokas d'Ernage et d'ailleurs et, en plus, faire la connaissance des nouveaux adeptes du judo.

Rappel de la grille horaire

Lundi :	18 à 19 h.	- cours pour tous
Mercredi :	18 à 19h30	- cours pour tous.

Renseignements, aux heures de cours, à la salle «La Concorde»,
rue de l'Europe 204 (près de l'église) 5030 ERNAGE - Tél. 081/614077

Marc.



UN CAMP SE TERMINE...

UN AUTRE SE PREPARE...

V.S.N. sous le contrôle de l'O.N.E., de l'Administration Communale de Gembloux et le patronage de l'A.S.B.L. ERNAGE ANIMATION

Marc et Christine LAMPROYE
rue abbé Victorien Cuvelier, 1
5523 WEILLEN
Tél. 082/69.96.65

Jérôme DUFRASNE
rue Omer Piérard 149
5030 ERNAGE
Tél. 081/61.06.12

Déjà le cinquième camp !

1997 nous fera découvrir la région de LESSE-REDU

Du 1er au 10 juillet 1997, nous logerons dans une maison répondant à nos besoins, nos envies et nos activités.

Nous pourrons y accueillir 32 enfants de 6 à 16 ans et de plus, nous louerons un terrain situé un peu en retrait de la maison pour ceux qui préfèrent vivre sous tentes.

Rendez-vous le 1er juillet pour vivre avec nous de nouvelles aventures.

Et pour ceux qui ne connaissent pas encore notre groupement, nous sommes à leur disposition pour tout renseignement.

Conditions de participation au camp V.S.N. 1997 de Lesse-Redu.

5500 Frs tout compris pour le camp du 1er au 10 juillet 97

Cette somme est payable de différentes manières à savoir:

	Inscription	15 déc 96	15 jan 97	15 fév 97	15 mar 97	15 avr 97
Formule 1	5500 Frs					
Formule 2	2000 Frs			3500 Frs		
Formule 3	2000 Frs		2000 Frs		1500 Frs	
Formule 4	2000 Frs	1000 Frs		1000 Frs	1000 Frs	500 Frs

Nous espérons que ce système de paiement conviendra à chaque famille. De notre côté, nous pensons que les formules de paiement seront respectées afin de nous permettre de gérer au mieux le camp 1997.

Bulletin d'inscription à remettre chez les responsables accompagné d'un acompte de 2000 frs.

Nom: Prénom:

Adresse: Age:

.....

..... Tél:

participera au camp V.S.N. de Lesse-Redu du 1er au 10 juillet 1997

Avis a tous ceux qui préfèrent vivre sous tente...

FAIRE UN CAMP DANS UN CAMP...

Quelques mots d'explication :

En 1997, nous irons à Lesse-Redu ; les moins de 12 ans seront hébergés dans une maison adaptée à nos besoins, à nos activités et répondant bien sûr aux critères de l'O.N.E.

Pour tous ceux qui ont envie de plus d'autonomie, qui préfèrent vivre d'autres aventures, être plus proches de la nature, nous leur proposons 10 jours sous tentes et sous la responsabilité d'animateurs qualifiés.

Alors, à vous de choisir et de nous confirmer une participation certaine dès que possible.

Les conditions et le coût du camp restent les mêmes.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Les organisateurs V.S.N.



RAPID ERNAGEOIS

DIMANCHE 17 NOVEMBRE 1996

A partir de 12 heures

Salle « La Sapinière » GEMBOUX

Le Comité et les Membres du Club ont le plaisir de vous inviter au:

Banquet du 25 ème anniversaire du RAPID ERNAGEOIS

Les réservations peuvent être effectuées auprès de:

Baudouin Crabeck 081/61.25.80

Vital Crabeck 081/61.05.96

Jean-Marie Henry 010/65.66.12

avant le 10 novembre 1996

Paiement à l'entrée ou au numéro de compte: 360-1024250-33 de
l'A.S.B.L. Rapid Ernageois.

Menu

Apéritif-zakouskis

Jambon persillé de Bourgogne
Confiture d'oignons

Pavé de saumon
Beurre aux fines herbes

Magret de canard aux deux poivres
Compotée de choux verts

Pièce montée en glace

Café

½ bouteille vin blanc et ½ bouteille vin rouge

1500 FB par personne



Dans les lignes qui vont suivre l'abbé WAUTHY nous fait le récit des événements de mai 40 à Emage.

S'il est vrai que certains de ses propos ne sont pas rigoureusement conformes à la réalité, n'oublions pas que l'histoire de ces événements fut connue, assurément pas pendant les années d'occupation allemande, mais beaucoup plus tard. Et encore, sommes-nous absolument sûrs que tous les témoignages recueillis reflètent la stricte réalité !

Il faut plutôt rendre hommage avec beaucoup de condescendance à l'abbé WAUTHY pour s'être donné la peine de nous laisser le seul récit rédigé à Emage, à l'époque où se produisirent les événements tragiques dont il est question.

Voici le récit de l'abbé WAUTHY.

«La guerre, 10 mai 1940.

Les échos de la mission se faisaient encore entendre que s'y mêlait la voix du canon. Brusquement, le 10 mai, à l'aube, les avions allemands, en masse compacte, sillonnent le ciel de Belgique et la radio nous annonce, à 6 h 15 du matin, que l'invasion de la Belgique par l'Allemagne est un fait accompli depuis 4 heures du matin. Les troupes françaises appelées par le Roi arrivent dans la matinée du vendredi et avancent vers le canal Albert. Elles défilent toute la journée du vendredi et du samedi, montant toujours vers le nord. Certains détachements s'établissent à Emage, comme seconde liste de défense.

Pentecôte 12 mai

Nous avons, ce jour-là, la communion solennelle des enfants. Quelle journée d'épouvante ! Toute la matinée les avions allemands parcourent toute la région de Gembloux semant partout leurs bombes. Au sermon de la grand'messe, le bruit des bombes se rapproche tellement que la plupart des paroissiens, pris de panique, se sauvent de l'église. L'après-midi, un court salut remplace les belles cérémonies des vêpres ; très peu de monde d'ailleurs y assiste. Il était temps. Vers 4 heures, trois bombes tombent près de la ligne de chemin de fer et cinq près de la chaussée. Le bilan de ce bombardement nous donne un colonel français tué, un soldat belge et une dame de Liège (1) également tués et 7 blessés graves dont 6 français et un

de mes enfants de chœur. Je vais administrer ces malheureux. L'exode des gens du nord commence ; c'est bientôt la panique qui gagne des villages entiers qui fuient devant l'invasion, car le canal Albert est franchi et les troupes allemandes s'avancent dans notre direction sans rencontrer beaucoup de résistance.

Lundi 13 mai

La voix du canon se fait entendre plus puissante parce que très rapprochée. Les combats ont lieu à 15 kilomètres d'Ernage. La foule des réfugiés se fait plus dense ; des attelages de toutes sortes passent sans discontinuer et se dirigent vers la France. La contagion gagne mes paroissiens qui, eux aussi, veulent fuir devant l'invasion. Je les rassure de mon mieux mais, vers 4 heures de l'après-midi, les troupes françaises du front sont refoulées vers Ernage, tandis que celles qui arrivent s'y établissent également. Un officier français nous donne l'ordre de partir le soir même, car les combats sont annoncés chez nous pour le lendemain soir au plus tard. Il y a à Ernage plus ou moins 3000 soldats coloniaux qui vont s'efforcer d'enrayer l'avance allemande. De fait, tandis que nous fuyons vers la France, à 10 heures du soir, les combats commencent le mardi à 10 heures du matin.»

(1) Prochainement, Louis REGNIER et moi-même raconterons comment, chacun de notre côté, nous avons vécu cette journée de la pentecôte du 12 mai 1940.

Franz LABARRE.



Tirailleur montant la garde devant des armes allemandes.



PAROISSE SAINT BARTHELEMY A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES

Dimanche 6 octobre à 10h45

- Charles HOCK
- François RAYMAKERS
- Défunts des familles DEHOUX-GUILLAUME-DELVAUX-GOES-HOLSBEEKS
- En l'honneur de Ste Adèle

Dimanche 13 octobre à 10h45

- Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX
- Bernard LARDINOIS
- Pour les défunts oubliés

Dimanche 20 octobre à 10h45

- Andrée ROBERT
- Défunts des familles DEPIERREUX-RAYMAKERS-DESMET
- Pour les époux DEPIERREUX (Louisa et Marcellin) et ROUER (Eva et HENRI)

Dimanche 27 octobre à 10h45

Ce dimanche, une célébration spéciale est prévue à l'occasion de l'arrivée « officielle » de notre nouvel administrateur, Monsieur l'Abbé Jean-Luc DEPAIVE. L'organisation de cette messe devant encore être finalisée, plus d'informations seront données lors de l'office de l'un des dimanches précédents.

Vendredi 1er novembre (Fête de la Toussaint)

- 10h45 : Messe pour le repos de l'âme de tous les défunts de la Paroisse
- 15h00 : Office de la Toussaint - Recommandation des défunts

Dimanche 3 novembre à 10h45

- Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX
- Pour les défunts oubliés
- Pour les âmes du Purgatoire

Le prêtre responsable de la paroisse est, dès à présent, Mr. Jean-Luc DEPAIVE, administrateur. Pour le contacter : Tél. 010/45.08.43

Vous pouvez aussi vous adresser à Monsieur de Doyen de Gembloux tél. 61.32.61
Pour l'église ou la cure, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique (tél. 61.01.27), qu'il faut s'adresser.

Eugène DEHOUX.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 A ERNAGE

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En octobre : les mardis 1 et 15 de 16 à 19 h.

En novembre : les mardis 5 et 19 de 16 à 19 h.

A L'ATTENTION DES PARENTS.

Etudes et assurance-maladie

- pour les jeunes de 18 ans et plus qui continuent des études

Pour que vos enfants de 18 ans (au 1.1.96) continuent à bénéficier des soins de santé auprès de votre mutuelle :

1. Votre Caisse d'Allocations Familiales va vous adresser un questionnaire dont une partie doit être complétée par la Direction de l'établissement scolaire.

2. Cette formalité accomplie, et quand vous aurez complété la partie qui vous est réservée, envoyez le document à la Caisse d'Allocations Familiales.

3. Par la suite, votre Caisse vous fera parvenir une attestation à remettre à votre Mutualité, **APRES Y AVOIR APPLIQUE UNE VIGNETTE.**

A ce moment, les droits des enfants concernés seront prolongés à nouveau pour un an.
REMARQUE :

Si, dans le courant de l'année scolaire, un enfant abandonne ses études soit pour travailler, soit pour maladie ou toute autre raison, vous devez en avvertir votre Mutualité le plus tôt possible.

. Si votre enfant est sous contrat d'apprentissage et vous ne recevez pas l'attestation d'allocation familiales, une attestation du Secrétariat d'apprentissage sera valable (y appliquer une vignette).

. Si les études sont poursuivies et que vous ne recevez pas l'attestation, une attestation de l'école indiquant la période scolaire 1996-1997 **SERA VALABLE** (y appliquer une vignette).

. Si votre enfant atteint 25 ans et qu'il continue des études, il faudra demander son inscription comme titulaire dès le premier mois du 25ème anniversaire, en présentant une attestation d'études supérieures.

- Pour les jeunes qui arrêtent les études

En attendant le travail, ils doivent s'inscrire comme demandeurs d'emplois.

. Ils doivent s'affilier à une mutuelle.

Quand ?

. soit le premier jour de travail

. soit le jour où le stage d'attente du FOREM est terminé.

N'oubliez pas de coller une vignette sur tous les documents que vous remettez à votre Mutualité.

Eugène DEHOUX.



Le bon signe

Placez entre chaque chiffre ou nombre, un des 4 signes arithmétiques +, x, -, :, de façon à obtenir le total que nous vous indiquons en bout de ligne.

Chaque signe arithmétique n'est utilisé qu'une seule fois.

Dans les 4 premiers problèmes, 1 ou 2 signes ont déjà été inscrits à leur place.

EXEMPLE: $10 + 40 \times 8 : 5 - 3 = 77$

115	x	10		51		25	:	98	=	12
86		58	+	55	:	123		2	=	39
27		42		3	x	18		15	=	399
5		50	-	10		6		147	=	187
18		85		10		37		19	=	135
23		74		2		17		134	=	234
997		6		192		98		54	=	9
100		471		123		101		847	=	365